

CR de réunion pôle SIS du 10/12/07

1) Campus STIC

Il y a maintenant 3 commissions: recherche (animée par U.Finger), valorisation (animée par G.Giraudon), et accueil & communication (animée par J-P.Laheurte). La troisième réunion aura lieu le 13/12. I3S n'a pas participé à la première, mais était représenté à la seconde. Le campus STIC sera ce que nous ferons de lui; il faut donc faire des propositions. Une première idée lancée par G.Giraudon était de reprendre les 8 thèmes du RTRA:

- 1 : communications numériques
- 2 : puces et systèmes
- 3 : réseaux
- 4 : informatique ubiquitaire
- 5 : systèmes répartis
- 6 : multimédia
- 7 : sécurité et confiance
- 8 : usages

mais ce n'est pas une obligation. Cette organisation peut être amendée, dès lors que: (a) il y a un animateur en face de chaque thème proposé, et (b) les thèmes mis en avant correspondent à nos points forts au niveau national. Ces "points forts" seraient à présenter sous la forme d'un domaine applicatif. La seconde proposition qui a été faite par Bernard Meriardo le 17 octobre était que ces thèmes soient regroupés en trois groupes, avec pour chacun un animateur, et un représentant par établissement:

Groupe 1-2 : Gilles Jacquemod, LEAT (animateur)

Pierre Comon, Cnrs
Christian Bonnet, Eurecom
Renaud Pacalet, GET/Enst

Groupe 3-4-5 : Jean-Claude Bermond, Cnrs/Inria/Unsa (animateur)

Christian Bonnet, Ernst Biersack, Eurecom
Philippe Nain, Walid Dabbous, Inria
Michel Riveill, Cnrs/Unsa

Groupe 6-7-8 : animateur ?

Michel Buffa, Unsa
Michel Barlaud, Patrick Solé, Laure Blanc-Feraud Cnrs/Unsa
Monique Thonnat, Gilles Barthe, Rose Dieng, Brigitte Trousse, Inria
Bernard Meriardo, Refik Molva, Eurecom

Plusieurs remarques ont été faites depuis cette réunion. En particulier le thème 8 (usages) est assez lointain des thèmes 6 et 7. En outre, une thématique telle que Bio-STIC-Santé aurait la masse critique et la visibilité pour apparaître; Gilles Bernot accepterait d'en être l'animateur. Olivier Meste fera passer le message à la réunion du 13/12. Gérard Favier remplacera Pierre Comon qui est en déplacement ce jour-là, et proposera d'organiser un séminaire commun au sein de chaque groupe. A leur demande, nous avons rempli un tableau répertoriant la liste des participants potentiels et des thématiques scientifiques de I3S, en lien avec le groupe 1-2, et l'avons envoyé à G.Jacquemod et B.Meriardo. Le même exercice devra être fait pour le thème Bio-STIC-Santé.

2) Locaux

Même si cela ne concerne pas directement le présent quadriennal, c'est quand même en ce moment que les choses se décident en matière de bâtiments. A ce jour, I3S n'apparaît toujours pas dans le périmètre du futur campus STIC. Il avait été envisagé fin 2006 que I3S puisse éventuellement emménager dans les anciens locaux de l'IUT, ce qu'a d'ailleurs demandé le LEAT. Mais les locaux encore vacants sur le papier ne sont pas adaptés à des bureaux de recherche. Il serait préférable de les utiliser comme extension pour des enseignements. J-P.Laheurte a l'air de croire que I3S a demandé à rester dans les bâtiments des Algorithmes, ce qui n'est pourtant pas le cas: il n'est pas raisonnable qu'un des plus gros laboratoires du campus STIC soit installé en dehors de son périmètre. L'idéal serait que des nouveaux bâtiments soient construits pour l'héberger.

3) Pôles de compétitivité

Ce point a fait l'objet d'un rapport détaillé du comité de direction, que les permanents de I3S ont reçu. En résumé, un projet ANR ou Région peut bénéficier d'une subvention complémentaire jusqu'à hauteur 9% de son chiffre d'affaire, si (i) la demande de labélisation est déposée auprès du pôle de compétitivité avant la soumission du projet, (ii) si le projet entre dans la thématique du pôle de compétitivité, (iii) si la majorité des partenaires du projet est membre du pôle de compétitivité, et (iv) si le porteur du projet est membre du pôle de compétitivité.

4) Web du pôle SIS

F.Payan est volontaire pour s'occuper de la page web du pôle. Il s'agit de définir les objectifs que nous visons et les moyens pour y parvenir. Nous devons rapidement débattre des informations à y faire figurer. J.Rendas nous présente une interface web pour saisir les offres de stage. Une fois saisies dans une zone réservée (à laquelle on accède avec son mot de passe mail), les informations sont accessibles au public, à l'aide d'un outil de recherche. Il est proposé de mettre en place cet outil au niveau du pôle, et de développer un outil similaire pour les offres de doctorat et de post-doc. En attendant, tous les membres du pôle sont invités à tester cette interface et à faire part de leurs observations à M-J.Quintard et J.Rendas.

5) Commission informatique

Cette commission est maintenant animée par P.Balestra. Il faudrait que chaque pôle y ait un représentant. Il n'y a pour l'instant aucun volontaire dans le pôle SIS.

6) Demandes budgétaires

Un des rôles du pôle est de distribuer des subventions à la demande. L'attribution des subventions se fera selon les principes suivants:

- il s'agit d'aider le développement de l'animation scientifique, ou le lancement d'une nouvelle activité
- il ne s'agit pas d'assister un petit nombre de personnes pour qu'elles puissent poursuivre une activité existante
- il n'est pas demandé une justification détaillée lors de l'attribution, qui se fait sur une base de confiance. Un compte-rendu sera demandé a posteriori

La première demande que nous recevons est déposée par les 3 animateurs du pôle: 1500 euros pour pouvoir inviter des intervenants extérieurs. Cette demande est acceptée. P.Comon voit avec S.Anthoine comment prendre en charge cette première mission qui est urgente (R.Gribonval). Le pôle ne démarrera en effet avec sa trésorerie propre qu'en janvier avec un versement de départ de 5000 euros.

7) Autres actions du pôle

Parmi les autres fonctions que doit assurer le pôle, on peut mentionner le travail d'interclassement des demandes de postes (post-doc CNRS, postes rouges CNRS, profils de postes d'enseignant-chercheur). Chaque pôle recevra aussi le financement d'un stage de Master, qu'il devra attribuer. Pour la prochaine réunion, il est proposé que chacun (a) fasse une brève présentation de ses contrats en cours, (b) fasse part de ses intentions de répondre à des appels d'offre, (c) présente ses besoins en matière de personnel, matériel, échanges scientifiques, ou justification de contrats présents ou futurs. La gestion collective des hommes-mois ou des justifications financières pour les contrats a toujours été un exercice obligatoire pour les assistantes.

8) Régularité des réunions

Il a été convenu que les réunions du pôle SIS auront lieu un lundi, environ tous les 3 mois. Les dates exactes devront être choisies de façon à les synchroniser avec le calendrier des diverses réponses à fournir au CNRS ou à l'université (post-doc, postes rouges, profils de postes...). Les séminaires du pôle continuent à avoir lieu le jeudi. Ils pourront être suivis d'une réunion de pôle de moindre importance, si le besoin s'en fait sentir.

Rédacteur: P.Comon